

TRAVAUX

LES TRAVAUX RÉALISÉS

→ Soucieuse de montrer l'exemple, la commune a initié depuis quelques années un programme de rénovations énergétiques dans les bâtiments communaux. L'objectif est de réduire la consommation d'énergie et les coûts exorbitants qui vont avec. Dans cette optique, afin d'en renforcer l'isolation, les fenêtres de la Mairie sont en cours de remplacement par des ensembles en double vitrage beaucoup plus performants.



→ Le service des ouvrages d'art du Département du Nord a pu constater une dégradation importante de la structure du pont de la Plate Becque, rue de Sec-Bois sur la Route Départementale 53. Afin de ne pas compromettre davantage la pérennité de la structure du pont, par mesure de précaution et jusqu'à nouvel ordre, un arrêté municipal interdit la circulation des véhicules dont le poids total roulant autorisé est supérieur à 3,5 tonnes. Le pont sera dans un premier temps sécurisé par les services du Département du Nord (étaie-ment, renforts). Une réfection complète suivra dans quelques mois.

→ Taille des arbres de la Grand'Place (10 tilleuls et 7 platanes)



À FAIRE



SALLE DES FÊTES LE PLESSIS

La commune de Vieux-Berquin vient de faire l'acquisition du bâtiment abritant les Salons du Plessis. Cette salle deviendra la salle des fêtes du Centre-bourg. Après travaux de réaménagement, la salle des fêtes actuelle sera réaffectée pour partie aux répétitions de l'Harmonie municipales et aux élèves de l'école de musique. Un agrandissement du réfectoire de la cantine municipale sera également réalisé. À partir du mois de juillet, la Salle des fêtes Le Plessis pourra être louée aux associations et aux particuliers.

La Salle des fêtes Le Plessis sera officiellement inaugurée le vendredi 5 avril à 18h30.

Vous y êtes cordialement invités.

CAFÉ GOURMAND

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) invite les personnes isolées de 65 ans et plus vivant dans la commune à partager un moment de détente le lundi 13 mai à 14h30 à l'Espace Louis de Berquin (Salle bleue). Autour d'un café gourmand placé sous le signe de la bonne humeur et de la convivialité. Inscriptions en Mairie et au 03 28 42 70 07 (impérativement avant le 30 avril).

CONSEIL MUNICIPAL

RÉUNION DU 20 MARS 2024

Vous pouvez retrouver l'intégralité du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 20 mars 2024 sur le site internet de la commune : www.mairie-vieux-berquin.fr

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

La réception d'accueil des nouveaux arrivants dans la commune (depuis 2022) aura lieu le vendredi 12 avril à 19h00 dans la nouvelle salle des fêtes Le Plessis. Si vous êtes concerné(e) et que vous ne l'avez pas encore transmis, nous vous invitons à transmettre le formulaire des nouveaux arrivants sur le site internet de la commune www.mairie-vieux-berquin.fr ou simplement à vous faire connaître en Mairie. Une invitation vous sera alors transmise. Le traditionnel verre de l'amitié clôturera cette rencontre conviviale. Nous comptons sur votre présence.

COMMUNICATION

RESTEZ CONNECTÉS

Retrouvez toutes l'actualité et les informations sur le village.

→ Site Internet :

www.mairie-vieux-berquin.fr

→ Application mobile :

« Vieux-Berquin, village connecté » disponible sur l'Apple store et le Play store

→ Page Facebook officielle :

 « Commune de Vieux-Berquin »



EN BREF

PARTICIPATION CITOYENNE

Une réunion publique a été organisée le jeudi 15 février 2024 dans la Salle des fêtes par la municipalité et la Gendarmerie Nationale afin de présenter à la population le dispositif de Participation citoyenne auquel la commune souhaite adhérer.

Ce dispositif est destiné à apporter une action complémentaire et de proximité aux services de la Gendarmerie Nationale dans leur lutte contre les phénomènes de délinquance, cambriolages et incivilités. À ce jour, il manque encore un certain nombre de citoyens volontaires pour devenir référents dans leur quartier ou leur secteur.

N'hésitez pas à vous faire connaître en Mairie au plus vite si vous souhaitez intégrer le dispositif.

ACCUEIL DE LOISIRS

- L'accueil de loisirs municipal du mercredi accueille les enfants de 3 à 12 ans de Vieux-Berquin et de l'extérieur aux horaires et lieu habituels (Espace Louis de Berquin). Les inscriptions sont prises sur le Portail Familles jusqu'au lundi soir inclus pour le mercredi suivant.
- L'accueil de loisirs des vacances de Printemps fonctionnera lui du lundi 22 avril au vendredi 3 mai. Les inscriptions sont prises sur le Portail Familles du 25 mars au 5 avril.

RECRUTEMENT D'ANIMATEURS

Pour la période estivale, la commune de Vieux-Berquin recrute des animateurs(trices) pour son Accueil de loisirs qui fonctionnera du 8 juillet au 2 août. Si vous êtes stagiaire ou de préférence titulaire du BAFA, vous pouvez postuler en faisant parvenir en Mairie une lettre de motivation et un CV adressés à Monsieur le Maire.

RELAIS INFOS JEUNES

La Médiathèque municipale est dorénavant Relais Infos Jeunes, nouveau service numérique d'accès à l'information au plus près des jeunes et de leurs familles, en appui du Centre Régional Information Jeunesse (CRIJ) Hauts-de-France.

Sur le matériel informatique mis à disposition du public, l'accès à la plateforme ij-hdf.fr permet d'informer et orienter les jeunes et leurs familles sur l'ensemble des thématiques qui les concernent : études, emploi, logement, santé, engagement, mobilité internationale, transports ...

Un accès à un premier niveau d'information via des ressources exhaustives, fiables et à jour et une mise en relation avec les professionnels du réseau Information Jeunesse en Hauts-de-France pour des demandes d'informations personnalisées et d'accompagnement en présentiel ou en visioconférence.

DEVENEZ SAPEUR-POMPIER VOLONTAIRE !

Pour vivre un engagement citoyen au service des autres, en marge de votre métier, de vos études ... Osez franchir le pas, devenez sapeur-pompier volontaire !

Vous êtes disponible, vous êtes âgé(e) de 18 à 55 ans, vous résidez légalement en France et jouissez de vos droits civiques, vous remplissez les conditions d'aptitude médicale et physique, vous savez nager et êtes à jour de vos vaccinations ?

Vous souhaitez devenir sapeur-pompier volontaire ? Vous pouvez faire parvenir votre candidature (CV et lettre de motivation) au Centre d'Incendie et de Secours de Vieux-Berquin.

TRAVAUX DE BRICOLAGE OU DE JARDINAGE

Afin de préserver la tranquillité et la qualité de vie à laquelle chacun aspire, il est rappelé que les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, scie mécanique... doivent être effectuées en respectant strictement les créneaux horaires suivants :

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h00.
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

DÉCHETS VÉGÉTAUX

Le Point d'apport volontaire des déchets végétaux situé derrière la salle de sports passe aux horaires d'été. Il sera ouvert du 1^{er} avril au 30 octobre du lundi au samedi de 8h30 à 18h30 (Fermé le dimanche et jours fériés). Merci d'y déposer exclusivement vos résidus de tontes de gazon, feuilles, fleurs, tailles d'arbustes et de haies dans la benne prévue à cet effet.

Rappel : les dépôts sauvages sont interdits sous peine d'amende pouvant aller jusqu'à 1 500€. Veuillez vous rendre dans l'une des déchetteries gérées par le SMICTOM des Flandres pour vous débarrasser de vos encombrants, matériaux, gravats ...

MISSION LOCALE

La Mission Locale de Flandre Intérieure est une association pour l'emploi et la formation qui reçoit, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à moins de 26 ans sur le territoire de la Flandre intérieure.

Elle dispose de 7 antennes à Hazebrouck, La Gorgue, Merville, Cassel, Steenvoorde et Bailleul. Elle propose des services individualisés



AGENDA AVRIL - MAI 2024

- Inauguration de la Salle des Fêtes Le Plessis le vendredi 5 avril.
- Repas karaoké du FCB le samedi 6 avril (Salle des fêtes).
- Tournoi de badminton le dimanche 7 avril (Salle des sports).
- Prochain passage du Bus bleu des Flandres sur la Grand'Place : le mardi 9 avril de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00. Sur rendez-vous pris au 03 59 73 49 50.
- Accueil des nouveaux arrivants le vendredi 12 avril (Salle des fêtes Le Plessis).
- Concert chanson française le vendredi 12 avril (Médiathèque municipale).
- Pièce de théâtre patoisant le vendredi 12 avril (Au clocher de la Caudescure).
- Don de sang le dimanche 14 avril (Salle des fêtes).
- Soirée dansante et karaoké du Karaté club le samedi 20 avril (Salle des fêtes).
- Concert de gala de l'Harmonie municipale le samedi 27 avril (Salle de sports).
- Fête médiévale organisée par l'association Corvus Flandria le samedi 4 mai (Terrain de football d'entraînement).
- Cérémonies commémoratives du 8 Mai 1945.
- Marché nocturne des producteurs et artisans locaux le samedi 18 mai (Place de Sec-Bois).
- Assemblée générale de l'association Un Pas pour Clément le vendredi 24 mai (Espace Louis de Berquin).

de proximité pour aider les jeunes à s'insérer dans la vie professionnelle et sociale. Les mesures proposées par la Mission Locale sont adaptées aux besoins des jeunes dans les domaines de l'emploi et de la formation. Les jeunes vieux-berquinois dépendent en principe de l'antenne de La Gorgue ouverte tous les jours de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.

- Plus d'informations sur www.ml-flandreinterieure.com

PERMANENCE DU MAIRE

Monsieur le Maire reçoit sur demande et sur rendez-vous pris en Mairie.

Tél : 03 28 42 70 07

et contact@mairie-vieux-berquin.fr

TITRES D'IDENTITÉ

Des vacances à l'horizon ? Vérifiez la validité de votre passeport ou de votre carte d'identité. N'attendez pas le dernier moment pour les renouveler !

- Réalisez votre pré-demande sur <http://ants.gouv.fr> et prenez rendez-vous dans la mairie de votre choix. Dans le secteur le plus proche : Bailleul, Hazebrouck ou Merville.

INSCRIPTION LISTES ÉLECTORALES

Le dimanche 9 juin 2024, les Français sont invités à élire leurs représentants au Parlement européen. Si vous avez emménagé récemment sur la commune, vous devez vous inscrire sur les listes électorales. Si vous avez déménagé dans la même commune, vous devez le déclarer en Mairie. Si vous avez quitté la commune, pensez à vous inscrire sur votre nouvelle commune afin d'être radié de celle de Vieux-Berquin. Pour s'inscrire sur les listes électorales, rendez-vous sur www.servicepublic.fr ou en Mairie.

Pour pouvoir voter lors de ces élections, vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 1^{er} mai.